

La Newsletter du FSE+

Unité FSE de la DREETS Grand Est

Edito

JANVIER
2023
N° 9

En tant que nouveau directeur régional de la DREETS Grand Est, j'ai le plaisir de vous présenter mes meilleurs vœux ainsi que ceux de tous mes collaborateurs pour cette année 2023.

J'ai également le plaisir de signer pour la première fois l'Edito de la Newsletter de l'unité FSE de la DREETS Grand Est. Je vous remercie d'avoir encouragé la poursuite de ce support de communication en répondant positivement à l'enquête de satisfaction proposée dans le numéro précédent.

Cette nouvelle édition est l'occasion pour moi de vous confirmer que la programmation 21-27 est désormais opérationnelle au niveau national, à travers l'adoption du Programme National FSE+ et du Programme National FTJ (Fonds de Transition Juste) par la Commission européenne ; et au niveau régional, avec la publication depuis septembre 2022 de nos premiers appels à projets FSE+, et de la mise en place de réunions d'informations à l'attention des futurs porteurs de projet.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous donne dès à présent rendez-vous en mai 2023 pour la Newsletter numéro 10 !

Eloy DORADO

Retour sur l'enquête de satisfaction

Nous avons dépouillé vos votes suite au questionnaire de satisfaction proposé dans la Newsletter parue en septembre dernier. Nous vous remercions pour vos retours qui manifestent de l'intérêt porté à notre publication.

L'ensemble des répondants plébiscitent en effet notre lettre et souhaitent à l'unanimité son maintien.

Nos différentes rubriques (*informations générales, témoignages, points techniques, actualités FSE, dossiers spéciaux et détente*) obtiennent ainsi chacune majoritairement la note de 4 ou de 5 sur 5. Par ailleurs vous soulignez votre intérêt particulier pour nos articles plus techniques et pour nos numéros spéciaux.

Enfin, certains d'entre vous nous incitent également à diffuser plus largement notre lettre.

ACTUALITES FSE/FSE+

Adoption du Programme National FSE+ 2021-2027 : la Commission Européenne a validé le 28 octobre dernier le projet du gouvernement français relatif au Fonds social européen + (FSE+) pour 2021-2027. Le programme national "Emploi, inclusion, jeunesse et compétences", piloté par le ministère du Travail, sera doté d'un budget de 6,674 milliards d'euros. S'y ajoute l'aide alimentaire aux plus démunis, gérée par la Direction générale de la cohésion sociale, qui intègre cette nouvelle version de l'instrument financier européen, avec une enveloppe de 646,7 millions d'euros. Pour rappel, le FSE+ intègre le FSE antérieur, l'initiative pour l'emploi des jeunes, le Fonds européen d'aide aux plus démunis et le Programme pour l'Emploi et l'Innovation Sociale (EaSI).

Adoption du Programme National Fonds de Transition Juste (FTJ) : la Commission européenne a validé le 30 novembre dernier le programme national « Emploi et compétences » du Fonds de Transition Juste. Le programme détaille la stratégie de mobilisation du volet « Emploi et compétences » du FTJ pour la période 2021-2027, qui représente un montant de près de 309 millions d'euros gérés en totalité par les services déconcentrés. Il a pour ambition de soutenir la reconversion ou le perfectionnement professionnel des travailleurs et des demandeurs d'emploi, et plus largement l'accompagnement et l'anticipation des mutations économiques. En région Grand Est, sont concernés uniquement les départements du Haut-Rhin, de la Meurthe et Moselle et de la Moselle.

Publication des Appels à Projets de la DREETS Grand Est : les cinq premiers AAP de la DREETS GE relatifs au PN FSE+ 21-27 sont clos et ont donné lieu au dépôt de 47 demandes de FSE+. Un AAP est ouvert jusqu'au 10 février 2023 sur l'anticipation des mutations économiques. Paraîtront dans les mois à venir les AAP sur les priorités 4, 5 et 6, et sur le FTJ.

Village des Initiatives et Trophées FSE : la quatrième édition du concours « Les Trophées des Initiatives FSE », organisée par la DGEFP et Régions de France, vise à valoriser les projets cofinancés par le FSE. L'objectif du concours est d'identifier les bonnes pratiques soutenues en France par le FSE, au titre de la période de programmation 2014 - 2020, et de mettre en évidence des projets originaux et novateurs susceptibles d'intéresser et d'inspirer d'autres porteurs de projets. Les initiatives sont mises en compétition suivant 4 catégories : égalité, inclusion, transformation numérique et jeunes. La cérémonie finale aura lieu à Paris, lors du premier trimestre 2023.

Dans ce numéro :

Edito	P. 1
Retour sur l'enquête de satisfaction	P. 1
Actualités FSE/FSE+	P. 1
Parole à AGIL	P. 2
Parole au CD51	P. 3
Actualités de l'unité FSE, jeux	P. 4



AGIL - Association pour la Gestion InterPLIE Lorraine, a été créée en 2009 à la suite de la publication de l'instruction DGEFP 2009-22, invitant les PLIE à s'engager dans une démarche de réduction du nombre d'Organismes Intermédiaires. Mutualisant les moyens de gestion FSE des PLIE de Meurthe-et-Moselle, c'est en 2015 qu'AGIL a vu le Conseil Départemental 54 rejoindre les Maisons de l'Emploi porteuses de PLIE, au sein de son Conseil d'Administration. Grâce à cette organisation, la Meurthe-et-Moselle s'est ainsi dotée d'une forme d'association permettant une bonne intégration stratégique et organisationnelle, tout en couvrant l'ensemble du département.

Dotée d'une enveloppe de près de 20 millions d'euros de FSE+ déléguée par l'Etat au titre de la nouvelle programmation 2021-2027, AGIL poursuit la stratégie partagée par ses membres, à savoir :

- construire des parcours intégrés vers l'emploi pour les personnes qui en sont les plus éloignées,
- mettre en œuvre des programmations territoriales concertées,
- animer des instances de pilotage et de gouvernance communes.

Pour cela, l'Organisme Intermédiaire s'appuie, lors des différentes étapes de gestion, sur les services des PLIE et du Département. Ce lien, territorial et opérationnel, permet ainsi à AGIL de garantir une programmation cohérente, respectueuse des spécificités territoriales, élaborée en partenariat, et à l'écoute des initiatives et des expérimentations menées localement.

Avec 450 projets sélectionnés sur la programmation 2014-2020, pour une enveloppe FSE déléguée de plus de 24 millions d'euros (REACT-EU inclus), AGIL a permis le soutien de plus de 70 structures pour mener à bien des opérations variées : chantiers d'insertion, mesures d'accompagnement, actions de levée des freins (mobilité, santé, Français Langue Etrangère...), sensibilisation à la mise en place de clauses d'insertion dans les marchés publics, animation...

Ainsi, ce sont à ce jour plus de 51 000 accompagnements de personnes qui ont pu être comptabilisés dans le cadre de cette programmation. Ils ont concerné principalement des participants inactifs, chômeurs ou salariés en insertion.

Côté ressources humaines, changement de programmation rimera avec renouvellement d'équipe.

L'équipe composée de personnels mis à disposition par les membres d'AGIL (MDE du Grand Nancy, MEEF Terres de Lorraine, et Conseil Départemental) a vu les départs de Sidonie MILANO, assistante administrative, et de Mathieu LEFEVRE, coordinateur, en décembre 2022. Depuis janvier 2023, le service gestionnaire est composé de :

- 1 coordinatrice : Anne-Sophie MELINETTE
- 3 chargées de mission : Alexia MICOT, Nour MECHMOUM et Aissata THIAM (de gauche à droite)



- 1 référente de contrôle interne

Leur mission (qu'elles l'acceptent ou non ) consistera à la fois à accompagner au mieux les porteurs de projets et les équipes métiers des membres d'AGIL dans le lancement de la nouvelle programmation, et à sécuriser la clôture de la programmation 2014-2020 avec notamment les contrôles REACT-EU.



Mathieu LEFEVRE

Coordinateur

Association pour la Gestion InterPLIE Lorraine (A.G.I.L.)



Le Département de la Marne dispose d'une grande expérience dans les fonds européens puisque la collectivité est organisme intermédiaire depuis 2010. C'est exclusivement le cas sur le FSE sachant que nous avons disposé d'une enveloppe de 5 621 978,00 € pour 2014-2020 auquel s'ajoute un abondement de 3 82 693,59 € suite à la bonne gestion de notre collectivité.

L'équipe fait partie de la Direction de la Solidarité Départementale (DSD) et plus précisément au Service Insertion et Logement Social (SILS). Elle a été renouvelée en 2021 avec l'arrivée de Stéphanie LEBEGUE en tant qu'assistante de gestion FSE et Maxence HENRIQUES en tant que chargé de mission FSE auxquels il faut rajouter Franck PARENT en tant que chef de service qui effectue un travail de supervision.

Pour la programmation 2014-2020 ce sont 133 dossiers qui ont été instruits sur l'ensemble du territoire marnais, dont deux opérations internes :

- actif51 qui est une plateforme en ligne de mise en relation des bénéficiaires du RSA et des recruteurs, ce dispositif innovant a permis la sortie en emploi de 477 demandeurs entre 2019 et 2021 [ACTIF 51](#)
- les référents uniques d'insertion qui reçoivent les bénéficiaires du RSA dans le but de signer un contrat d'engagement réciproque et d'effectuer un accompagnement. C'est ainsi près de 14 000 personnes qui ont pu être suivies par l'un des 18 chargés de mission entre 2018 et 2022.

Le Département a sollicité le FSE+ 2021-2027 en tant que chef de file des politiques d'insertion, afin de mobiliser davantage de moyens pour l'accès, le retour ou le maintien dans l'emploi durable des bénéficiaires de minima sociaux du territoire.

Cette politique forte du Département est mise en œuvre en cohérence avec l'ensemble des acteurs de l'insertion sociale et professionnelle du territoire sur la base de la stratégie développée dans le pacte territorial et le plan départemental d'insertion de la Marne 2019-2021 qui a été prolongé au-delà de l'année 2021.

Ce nouveau Plan Départemental d'Insertion a fixé comme premier de ses objectifs de faire du retour à l'emploi une priorité.

Les actions engagées portent leurs fruits puisqu'après une hausse liée à la pandémie constatée entre mars et novembre 2020, le nombre de foyers bénéficiaires du RSA a diminué en passant de 15 163 foyers à 13 964 foyers en septembre 2022, soit une baisse de 1 199 foyers équivalents à 7,9 % de baisse sur la période.

Cette baisse est particulièrement due à une augmentation du nombre moyen mensuel de foyers bénéficiaires sortis du RSA qui est passé de 667 en 2019 à 793 en 2022 et qui s'est principalement concentrée sur les publics primo-arrivants, les publics ayant une ancienneté de moins de deux ans au RSA fléchissant de près de 20 %, malgré un nombre moyen d'entrées mensuelles croissant.

Le Département souhaite donc conforter la dynamique initiée avec l'appui du FSE, devenu FSE + en s'appuyant sur les chantiers d'insertion, dont les supports d'activité, la qualité et la durée d'accompagnement sont particulièrement adaptés à des publics confrontés à une ancienneté dans le RSA supérieure à deux ans et dont la capacité de retour à un emploi classique implique une phase de transition articulant activité proprement dite et soutien socio-professionnel.

La nouvelle programmation 2021-2027 débutera avec le lancement des appels à projets au nombre de quatre pour le début d'année 2023 qui seront les suivants :

- les chantiers d'insertion
- les référents uniques d'insertion
- actif51
- la plateforme mobilité

Maxence HENRIQUES
Chargé de Mission FSE
Insertion et logement social
Direction de la Solidarité Départementale
Conseil Départemental de la Marne





Saluons l'arrivée de notre nouvelle collègue Marie FICHOT :

J'ai rejoint la DREETS Grand Est basée à Strasbourg en tant que Gestionnaire du Fond Social Européen le 1er décembre 2022. Après trois années de licence de droit privé à la Faculté de Metz, j'ai effectué mon Master en droit de l'Union européenne au Centre Européen Universitaire (CEU) de Nancy. Dans le cadre de mes études, j'ai réalisé plusieurs stages dans différents types de structures tels que dans un cabinet d'expertise-comptable, à la Confédération Luxembourgeoise du Commerce, ainsi qu'au sein de l'association locale UFC-Que Choisir basée à Strasbourg. Etant passionnée par le droit de l'UE, il était important pour moi de trouver un emploi ayant trait à ce domaine. Et quoi de mieux que la gestion d'un fond européen pour être au cœur de la matière ? Je suis donc très contente d'avoir pu rejoindre l'équipe de l'Unité FSE du Grand Est et espère contribuer au mieux à son bon fonctionnement.

Marie FICHOT, Gestionnaire UFSE GE, site de Strasbourg

Saluons le départ de notre collègue Corinne TUROSTOWSKI :



Après de nombreuses années passées dans la sphère professionnelle privée, je suis entrée à la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DDTEFP) en avril 2001. J'y ai exercé principalement des missions de Chargée de Développement de l'Emploi et des Territoires (à l'époque appelée Coordonnatrice Emploi Formation, puis Déléguée Territoriale et enfin Chargée de Mission d'Animation Territoriale), respectivement dans les bassins d'emploi de Toul et de Lunéville. A partir de 2004, j'ai été présente (peut-être certains diront que j'ai « sévi » !) uniquement dans le Lunévillois, l'autre moitié de mon temps étant consacrée au contrôle de la mise en œuvre de la Politique du Titre professionnel du Ministère du travail au niveau régional (Lorraine). En juin 2015, séduite par le chant des sirènes du Fonds Social Européen, j'ai rejoint l'Unité Régionale basée à Nancy, devenue depuis DREETS Grand Est. Après plus de 21 ans de bons et loyaux services (du moins je l'espère !), j'ai choisi de prendre de très longues vacances à compter du 1^{er} février 2023, et de réaliser un projet personnel cher à mon cœur depuis longtemps.

A toutes celles et ceux que j'ai eus le bonheur de croiser dans ma vie professionnelle, et à toutes celles et ceux grâce auxquels je pense avoir acquis expérience et maturité, je dis un grand MERCI, je souhaite autant de satisfaction dans leurs missions de Service Public que j'ai pu moi-même en éprouver, je dis au-revoir et peut-être à bientôt sur d'autres chemins.

Corinne TUROSTOWSKI, Chargée de missions UFSE GE, site de Nancy



CHARADES

Mon premier est synonyme de « politesse »
 Mon deuxième est une particule qui marque un nom de famille
 Mon troisième la 6ème note de notre gamme musicale
 Mon quatrième peut être graphique, sociale, de la laïcité, etc.
 Mon cinquième est un article indéfini pluriel
 Mon sixième n'est pas tordu
 Mon septième est synonyme de « basa »
 Mon huitième est synonyme de « psychiques »
 Mon neuvième vient tout de suite après « un »
 Mon dixième précède « et approuvé »
 Mon onzième est la 5ème lettre de notre alphabet
 Mon tout est un des quatre principes horizontaux cités dans l'article 9 du règlement général et repris dans les articles 6 et 8 du règlement FSE+

Mon premier est synonyme du mot « équivalence »
 Mon deuxième est la 4ème lettre de notre alphabet
 Mon troisième peut être de blé, d'orge, de seigle, etc
 Mon quatrième est le pronom personnel de la 3ème personne
 Mon cinquième indique une addition
 Mon sixième est le contraire de « oui »
 Mon septième correspond au nombre de doigts de la main que possède un être humain
 Mon huitième peut aussi être le dernier, surtout quand il est très à la mode
 Mon neuvième est la 3ème note de notre gamme musicale
 Mon dixième est au nombre de 47 en Europe
 Mon tout est un des quatre principes horizontaux cités dans l'article 9 du règlement général et repris dans les articles 6 et 8 du règlement FSE+

Mon premier est une des trois valeurs de la République française
 Mon deuxième est le contraire de « bas »
 Mon troisième peut s'entendre dans un pré
 Mon quatrième est la 4ème note de notre gamme musicale
 Mon cinquième peut aussi s'entendre dans une étable
 Mon tout est un des quatre principes horizontaux cités dans l'article 9 du règlement général et repris dans les articles 6 et 8 du règlement FSE+

On fait rouler mon premier pour jouer au jeu de l'oie
 Mon deuxième est un moyen de transport écolo sans accent
 Mon troisième est le contraire de « beaucoup »
 Mon quatrième ne dit pas la vérité
 Mon cinquième est une contraction de « de le »
 Mon sixième est une pièce tendre et moelleuse sans accent qu'on peut cuire aussi bien à la cocotte qu'à la poêle
 Mon tout est un des quatre principes horizontaux cités dans l'article 9 du règlement général et repris dans les articles 6 et 8 du règlement FSE+

REPONSES :

Respect de la Charte des droits fondamentaux de l'UE : respect, de la, charte, des, droits, fonda, mentaux, de, l'u, e
 Egalité hommes-femmes : égalité, haut, meuh, fa, meuh
 Egalité des chances et non-discrimination : égalité, d, champ, se, et, non, dix, cri, mi, nations
 Développement durable : de, vélo, peu, ment, du rablé

RETROUVEZ NOUS SUR LE

WEB

GRAND-
EST.DREETS.GOUV.FR

&

FSE.GOUV.FR

6 rue Gustave Adolphe Hirn
67085 STRASBOURG CEDEX

10 rue Mazagran
54063 NANCY

60 avenue Daniel Simonnot
51038 CHALONS en CHAMPAGNE

Messagerie : dreets-ge.fseplus@dreets.gouv.fr

Directeur de la publication : François OTERO

Désabonnement : dites STOP à dreets-ge.fseplus@dreets.gouv.fr

